Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500440-20251127-BROUALAN202531D-DE

COMMUNE DE BROUALAN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT d' ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : **11**
En exercice : **11**
Ont délibéré : 10
Date de convocation : 18/11/2025

L'an deux mil vingt cinq, le jeudi 27 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAVY André Maire**

Etaient présents : **DAVY André, LELAVANDIER René, VALLET Marylène, TRÉCAN Gilles, CHAUSSE Fabien, QUÉMERAIS Maxime, PARIS Paulette, COSTARD Caroline , LEPORT Julien, CHAPRON Stéphane ,**

Absents : **DUMONTOY Bruno**

Monsieur Maxime QUEMERAIS a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°31/2025
TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES 2026

Le conseil municipal établit les tarifs des concessions funéraires pour l'année 2026, selon les montants détaillés ci-dessous :

Concession trentenaire : 120 euros le m2
Concession cinquantenaire : 160 euros le m2

Tarifs adoptés à l'unanimité.

Le maire
André DAVY

MAIRIE de BROUALAN (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance
Maxime QUEMERAIS